



Conseil d'administration

331^e session, Genève, 26 octobre-9 novembre 2017

GB.331/PFA/2

Section du programme, du budget et de l'administration
Segment du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 25 septembre 2017
Original: anglais et espagnol

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Budgets proposés pour les comptes extrabudgétaires en 2018-19: Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR)

Objet du document

Le présent document contient une proposition concernant le programme et le budget du CINTERFOR pour 2018-19.

Le Conseil d'administration est invité à approuver les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire du CINTERFOR pour 2018-19, telles qu'elles sont présentées à l'annexe I (voir le projet de décision au paragraphe 30).

Objectif stratégique pertinent: Promouvoir l'emploi en créant un environnement institutionnel, social et économique durable qui permette: aux femmes et aux hommes d'acquérir et d'actualiser les capacités et les compétences dont ils ont besoin pour occuper un emploi productif; aux entreprises durables de prospérer et de créer des emplois; et à la société de parvenir à ses objectifs de développement économique et de progrès social.

Principal résultat/élément transversal déterminant: Tous les résultats/éléments transversaux.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Budget pour 2018-19.

Suivi nécessaire: Aucun.

Unité auteur: Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR).

Documents connexes: GB.325/PFA/2.

Introduction

1. La situation du marché du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2017 peut être résumée par les données suivantes: 25 millions de chômeurs; 135 millions de personnes travaillant dans le secteur informel (47 pour cent de la main-d'œuvre); 30 pour cent de la population en dessous du seuil de pauvreté; taux de chômage moyen des jeunes de 18 pour cent; inégalités et discrimination persistantes fondées sur le sexe et sur l'origine ethnique ¹. En outre, la région reste l'une de celles qui affichent le plus haut niveau d'inégalités dans le monde. Telle est la situation aujourd'hui, en dépit des progrès sensibles intervenus pendant les dix années de prospérité allant de 2003 à 2013.
2. Bien qu'elle s'explique en partie par le ralentissement économique des quatre à cinq dernières années, fondamentalement cette situation reflète des problèmes structurels de longue date: bas niveaux de productivité ² et diversification de la production; fortes disparités dans le capital humain (pour ce qui est notamment de la qualité et de la pertinence de la formation professionnelle et de l'éducation) ³; emploi concentré dans les micro et petites entreprises à faible productivité ⁴; peu d'innovation; hauts niveaux d'inégalités et d'exclusion.
3. Le nouveau cycle de ralentissement a mis à jour ces problèmes sous-jacents, largement oubliés pendant les années de prospérité, et a recentré l'attention sur la nécessité de relancer les politiques de développement de la production et d'investissement dans le capital humain. Ceci est d'autant plus pertinent que les problèmes historiques sont amplifiés par les enjeux de ce que certains appellent la «quatrième révolution industrielle», à savoir, plus précisément, les diverses révolutions technologiques qui caractérisent le monde d'aujourd'hui et qui suscitent des changements majeurs, qu'il s'agisse des stratégies commerciales et des activités productives, ou des compétences et savoir-faire requis des travailleurs et sur le marché du travail ⁵.
4. Les organismes membres du CINTERFOR jouent un rôle décisif dans les efforts déployés par les pays de la région pour relever les défis susmentionnés. Ces organismes ont été les plus durement touchés par l'accès très fragmenté à une éducation de qualité: les plus pauvres, qui tendent à poursuivre des études moins longtemps, sont à l'évidence les plus nombreux à recourir aux formations professionnelles gratuites qu'ils offrent. Ces organismes se voient ainsi contraints d'offrir des contenus qui ne sont pas correctement couverts par

¹ BIT: *2016 Labour Overview of Latin America and the Caribbean*, ILO-AMERICAS, Lima, 2016.

² Banque interaméricaine de développement (BID): *Development Effectiveness Overview (DEO) 2010*, BID, 2011; Crespi et coll.: *¿Cómo repensar el desarrollo productivo?: políticas e instituciones sólidas para la transformación económica*, BID, 2014 (synopsis disponible en anglais).

³ OCDE-CAF-CEPALC: *Latin American Economic Outlook 2017: Youth, Skills and Entrepreneurship*, 2016.

⁴ BIT: *Thematic Labour Overview 2. Small Enterprises, Large Gaps: Employment and Working Conditions in Micro and Small Enterprises in Latin America and the Caribbean*, ILO-AMERICAS, Lima, 2015.

⁵ Voir par exemple: E. Brynjolfson et A. McAfee: *The Second Machine Age: Work, Progress and Prosperity in a Time of Brilliant Technologies* (W.W. Norton & Co., New York, 2014) et M. Ford: *The Rise of the Robots: Technology and the Threat of Mass Unemployment* (Basic Books, New York, 2015).

l'enseignement officiel, tels que les langues, les mathématiques et les sciences fondamentales.

5. Parmi les défis que ces pays ont à relever dans le domaine de la formation professionnelle, il y a la nécessité de mieux assurer la concordance avec les politiques de développement de la production et avec l'évolution technologique, de renforcer le tripartisme et le dialogue social en matière de formation professionnelle, d'améliorer les cadres réglementaires et les dispositifs de financement, de tenir compte davantage de l'enseignement officiel, de promouvoir des apprentissages de qualité en stimulant la coopération entre les gouvernements, les entreprises et les syndicats, de consolider les systèmes d'information et de gestion institutionnels, d'encourager l'innovation méthodologique et technologique, de veiller à la pertinence des programmes de façon à favoriser l'inclusion sociale et d'articuler la formation professionnelle avec les services de l'emploi et les autres politiques du marché du travail. Ces objectifs, qui structurent la programmation du CINTERFOR pour 2018-19, sont un moyen particulièrement prometteur de promouvoir la coopération Sud-Sud, tant dans la région qu'entre la région et les autres régions.
6. Au cours de la dernière période biennale, le CINTERFOR a continué d'opérer des changements dans son fonctionnement interne et ses relations extérieures, en se fondant sur le processus de réforme de l'OIT et sur son document de stratégie «[Formación profesional y empleo: hacia una nueva acción de Cinterfor para los desafíos del siglo XXI](#)» (Formation professionnelle et emploi: le CINTERFOR agit pour relever les défis du XXI^e siècle), document qui a été soumis aux mandants tripartites pour examen et approbation lors des réunions de la Commission du programme et du budget à la 42^e réunion de la Commission technique du Centre (Buenos Aires, 12-15 mai 2015).
7. Ce processus d'amélioration continue suppose de renforcer les domaines techniques, analytiques et stratégiques, de programmer les activités en coordination avec le bureau régional, les bureaux sous-régionaux et les bureaux de pays, de créer un plan systématique de perfectionnement du personnel, et d'officialiser les liens avec les organismes membres du réseau. Plus généralement, cela suppose d'améliorer les procédures et les méthodes de travail utilisées afin de répondre plus efficacement aux besoins croissants et changeants des mandants et de préserver l'unité d'action de l'OIT dans un monde en mutation, qui met la formation lourdement à contribution.
8. La section ci-après décrit le programme du CINTERFOR avec ses prévisions de dépenses et de recettes pour l'exercice 2018-19. Les annexes I et II offrent des informations budgétaires détaillées.

Programme

9. Le programme de travail proposé pour la période biennale fait partie du cadre stratégique de l'OIT. Il prévoit en particulier:
 - a) de redéployer les ressources du budget ordinaire en vue de leur utilisation optimale et de la mobilisation d'une masse critique dans les domaines de résultats les plus étroitement liés aux domaines d'action du Centre;
 - b) de réorienter les ressources consacrées à l'appui administratif vers les travaux techniques, analytiques et stratégiques;
 - c) de modéliser les activités opérationnelles afin de gagner en efficacité, sur le plan interne aussi bien qu'externe.

10. Sur la base des orientations fournies par le Conseil d'administration, les priorités du CINTERFOR seront les suivantes: gestion des connaissances, coopération triangulaire et coopération Sud-Sud et exploitation optimale des technologies de l'information et de la communication dans tous ses domaines de travail.

11. Des progrès devraient être enregistrés dans les domaines suivants.

a) Articuler la formation professionnelle avec les politiques de développement de la production et les évolutions technologiques

12. Conscient de la nécessité de promouvoir la cohérence et la fonctionnalité entre les politiques de formation professionnelle et les politiques de développement de la production, le CINTERFOR conduira des recherches sur les expériences menées aux niveaux national, régional et sectoriel en matière de coordination des systèmes et organismes de formation professionnelle avec d'autres organismes publics contribuant à la conception et à la mise en œuvre de politiques de développement de la production, ainsi qu'avec le secteur privé et les partenaires sociaux, et partagera l'information sur ces données. Il aidera les pays et organismes membres à renforcer leurs capacités techniques pour repérer l'inadéquation des qualifications et en tenir compte dans la programmation des systèmes de formation professionnelle. Il fournira des conseils sur les moyens d'améliorer la gestion des systèmes, centres ou unités opérationnelles de formation professionnelle en menant des activités axées sur le développement de la production (recherche appliquée, amélioration des prototypes, résolution des problèmes).

b) Renforcer les capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs en matière de tripartisme et de dialogue social dans la formation professionnelle

13. Vu les avantages qu'apportent le dialogue social et la participation des partenaires sociaux à la gestion des systèmes et organismes de formation, eu égard à la qualité, à la pertinence et à l'équité dans la formation, le CINTERFOR soutiendra les procédés visant à renforcer les capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs dans ce domaine. A cet effet, il s'efforcera de perfectionner et d'ouvrir à un nombre accru de participants le cours de renforcement de la capacité des représentants syndicaux à participer au dialogue social institutionnalisé et à la négociation collective sur la formation professionnelle. De même, avec le Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP), il prendra des mesures en faveur des organisations d'employeurs pour faciliter leur participation au dialogue social dans le domaine de la formation. Par ailleurs, il axera ses efforts sur la diffusion et la promotion d'activités visant à encourager les organisations d'employeurs et de travailleurs de la région à adopter la méthodologie élaborée par le Centre pour la gestion bipartite des compétences professionnelles au niveau sectoriel ainsi que la stratégie des apprentissages de qualité (voir section e) ci-après). Il conduira également des recherches sur les expériences menées aux niveaux national, régional et sectoriel en matière de dialogue social et de formation professionnelle et partagera l'information sur ce thème, créera une communauté de pratiques autour du Forum de dialogue social du site Web du CINTERFOR et continuera de mettre à jour la base de données sur les conventions collectives et les pactes sociaux comportant des dispositions sur la formation.

c) Elaborer des cadres réglementaires et des dispositifs de financement durables pour les systèmes de formation professionnelle

14. A la demande des pays et organismes membres de son réseau, le CINTERFOR appuiera les mesures visant à adapter ou réformer le cadre réglementaire régissant les questions relatives aux institutions, à la participation et au dialogue social, ainsi que les différentes modalités de formation. En plus de l'assistance technique qu'il pourra fournir, le Centre examinera et actualisera périodiquement les informations comparatives existant dans ce domaine et les rendra accessibles dans des publications ou dans ses bases de données. A la demande des pays et organismes membres, il fournira des conseils, établira et mettra à disposition des données comparatives sur les systèmes de financement de la formation professionnelle ainsi que sur l'accès à des sources privées de financement par l'établissement de partenariats stratégiques et par le biais de la coopération internationale.

d) Favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et articuler la formation professionnelle et l'éducation formelle

15. Le CINTERFOR continuera d'examiner et d'actualiser des données comparatives sur le rapport entre formation professionnelle, éducation formelle et monde du travail, et mettra ces données à la disposition de ses membres, en mettant sur pied des programmes ou mécanismes de reconnaissance et de validation des compétences, en s'employant à normaliser les résultats communs de l'apprentissage ou en élaborant un cadre de référence commun, à l'instar des cadres nationaux de qualification. L'élaboration de tels cadres continuera de mobiliser son attention par le biais de l'assistance technique et de la coopération horizontale, les pays de la région étant de plus en plus déterminés à relever ce défi. Dans le contexte du processus d'intégration ainsi que dans les sous-régions, où la migration est une question centrale, il s'agira de favoriser l'utilisation d'outils tels que ceux mentionnés ci-dessus dans la mise en œuvre des politiques de gestion des migrations.

e) Apprentissage de qualité en cours d'emploi

16. En collaboration avec les pays et les organismes membres du réseau, le CINTERFOR favorisera l'établissement de programmes et systèmes d'apprentissage de qualité qui, en combinant la formation sur le tas et l'apprentissage en salle de classe, contribueront à consolider les qualifications des participants – en particulier des jeunes – et à améliorer les méthodes de travail. Des mesures durables et d'envergure seront prises pour promouvoir l'apprentissage de qualité, par différents moyens: recherches, partage de connaissances comparatives, assistance technique, coopération horizontale et partage de données d'expérience. Le CINTERFOR fournira un appui technique pour aider les pays et organismes membres ainsi que les organisations d'employeurs et de travailleurs à établir des cadres réglementaires, à créer des partenariats et des alliances pour rendre cela possible et à nouer des relations avec des secteurs clés en vue de favoriser leur développement. Il poursuivra ses efforts visant à établir des alliances stratégiques avec d'autres organismes multilatéraux de coopération et de financement désireux également de créer des programmes et systèmes d'apprentissage de qualité. Le CINTERFOR continuera de fournir des conseils aux pays et organismes membres dans toutes les phases de négociation de nouveaux projets et au cours de leur mise en œuvre, s'il y a lieu.

f) Renforcement des institutions et gestion de l'information dans la formation professionnelle

17. Le CINTERFOR continuera d'accompagner les pays et organismes membres dans leurs efforts d'amélioration continue et d'innovation en matière de gestion des institutions et des savoirs, et de développement de systèmes d'information, nécessaires pour concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer les politiques et programmes de formation professionnelle. Des activités de vulgarisation et de coopération Sud-Sud seront menées pour consolider la capacité des intéressés à étendre et diversifier l'offre de formation, répondre aux différents besoins des individus et des entreprises, les ajuster aux priorités du développement de la production et de l'inclusion sociale et remédier à l'inadéquation des compétences. Le CINTERFOR aidera les pays et organismes membres qui en feront la demande à élaborer des systèmes de gestion de la qualité, à assurer la pertinence de l'offre de formation et à fixer des objectifs institutionnels au moyen de mécanismes de vérification fondés sur une information de qualité et en consultation avec les partenaires sociaux.
18. Dans le domaine des systèmes d'information, le CINTERFOR aidera les pays et organismes membres à élaborer et utiliser des informations statistiques démographiques, sociales et sur le marché du travail pour planifier, gérer et évaluer les activités de formation. Il les aidera aussi à améliorer les systèmes d'information axés sur des indicateurs de performance des organismes, dont les critères et les modalités varient beaucoup d'un pays à l'autre dans la région. La question est si importante qu'elle a suscité l'idée de créer un programme régional d'harmonisation et d'amélioration des statistiques sur la formation, qui prévoirait des activités, notamment d'assistance technique et de coopération entre les institutions, et probablement l'organisation de réunions techniques spécifiques.

g) Appliquer les méthodes et technologies nouvelles à la formation professionnelle

19. Le CINTERFOR continuera de fournir une assistance technique et de promouvoir la coopération en vue d'encourager l'innovation méthodologique et technologique permanente. Des enquêtes et des études seront menées pour documenter les expériences et recenser les tendances relatives aux effets de l'évolution du monde du travail et de la technologie sur la formation. Le CINTERFOR continuera aussi de traiter les besoins dans les domaines suivants: conception et établissement de programmes de formation pour l'apprentissage basés sur des projets et pour le perfectionnement global des qualifications en matière de technologies de l'information et de la communication; formation de formateurs à l'utilisation des technologies comme moyens pour faciliter l'apprentissage, et formation de formateurs en vue de faciliter l'apprentissage axé sur les projets; modèles pour développer l'apprentissage à distance et omniprésent, et modèles pour évaluer la qualité de cet apprentissage. En ce qui concerne la recherche et le partage des connaissances, il est prévu d'étudier et de systématiser les expériences d'utilisation des nouvelles méthodes d'apprentissage dans les domaines de la formation des formateurs, de la conception des programmes et de la facilitation de l'apprentissage.

h) Promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion sociale grâce à la formation professionnelle

20. Le CINTERFOR continuera de documenter, systématiser et partager l'information sur les expériences de stratégie visant à inclure les groupes vulnérables dans la formation professionnelle et à réduire les inégalités entre hommes et femmes. Une assistance technique sera fournie pour aider les pays à articuler la formation professionnelle avec les politiques

nationales sur l'inclusion et l'égalité et à élaborer des stratégies et mécanismes qui répondent aux besoins de publics cibles différents. De même, une aide sera fournie aux pays et organismes membres pour l'établissement d'objectifs, de cibles et d'indicateurs dans le domaine de l'inclusion et de l'égalité des chances.

i) Articuler la formation et les services de l'emploi, l'orientation professionnelle et les politiques actives du marché du travail

- 21.** Le CINTERFOR aidera les pays et organismes membres en lançant des initiatives destinées à améliorer l'articulation de la formation professionnelle avec d'autres politiques actives de l'emploi et du marché du travail, en particulier avec les services publics de l'emploi et leurs composantes orientation professionnelle et intermédiation, tant pour les jeunes cherchant à entrer sur le marché du travail que pour les chômeurs. Il étudiera, systématisera et partagera des connaissances comparatives sur les modèles de service en matière de formation professionnelle, orientation professionnelle et intermédiation sur le marché du travail, en favorisant la coopération Sud-Sud dans ce domaine.

Budget

- 22.** L'annexe I présente les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019 avec, aux fins de comparaison, les chiffres du budget approuvé et des prévisions de recettes et de dépenses réelles pour 2016-17. On trouvera des informations complémentaires, par sous-programme, à l'annexe II. Le montant total des recettes prévues pour 2018-19 s'élève à 3 317 303 dollars des Etats-Unis.
- 23.** La contribution de l'OIT pour la période biennale 2018-19 s'élèvera à 2 437 303 dollars, soit une augmentation de 52 561 dollars par rapport à l'exercice précédent, qui vise à compenser l'accroissement des coûts de façon à maintenir le montant de la contribution au même niveau en valeur réelle.
- 24.** Il est prévu que la contribution du pays hôte soit maintenue à 100 000 dollars pour l'exercice 2018-19. En 2016, le pays hôte a réglé une contribution non encore acquittée pour l'année 2006.
- 25.** Les contributions volontaires des organismes de formation professionnelle membres du réseau devraient, selon les prévisions, s'élever à 500 000 dollars.
- 26.** Etant donné que la presse à imprimer continuera de se spécialiser dans les travaux numériques à tirages plus limités, il est probable que les ventes de services d'impression baisseront, cette réduction étant estimée à 20 000 dollars.
- 27.** Le CINTERFOR perçoit d'autres recettes au titre d'activités d'assistance technique ponctuelles, financées par les parties intéressées. Avec ces ressources, le CINTERFOR fournira une assistance technique à des pays de la région, favorisera la coopération Sud-Sud entre les organismes membres du réseau et travaillera avec d'autres bureaux de l'OIT et avec le Centre international de formation de l'OIT (Centre de Turin). A cet effet, le CINTERFOR recrutera des services de consultants, organisera des réunions et des activités techniques, financera des missions et recrutera du personnel à court terme pour appuyer ses activités de coopération technique.

Mobilisation de ressources

28. Le CINTERFOR continuera de mobiliser des ressources de coopération technique aux niveaux international et national. Par ailleurs, on estime à 250 000 dollars le montant des recettes extrabudgétaires provenant d'activités d'assistance technique financées par les intéressés eux-mêmes (services consultatifs, voyages d'étude sur le terrain, séminaires, etc.).
29. Le CINTERFOR continuera de recenser et d'exploiter les possibilités de mobilisation de ressources par le biais de projets de coopération technique, tant dans le pays hôte qu'à l'intérieur de la région.

Projet de décision

30. *Le Conseil d'administration approuve les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire du Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR) pour 2018-19, telles qu'elles sont présentées à l'annexe I.*

Annexe I

Le tableau ci-après présente les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019 avec, aux fins de comparaison, les chiffres du budget approuvé et des prévisions de recettes et de dépenses réelles pour 2016-17.

	Budget approuvé 2016-17 (en dollars E.-U.)	Prévisions de recettes et de dépenses 2016-17 (en dollars E.-U.)	Budget proposé 2018-19 (en dollars E.-U.)
A. Solde reporté de l'exercice précédent	402 552	912 935	817 837
B. Recettes			
Contribution de l'OIT	2 384 742	2 384 742	2 437 303
Contribution du pays hôte	150 000	150 000	100 000
Contribution d'autres pays de la région	550 000	500 000	500 000
Autres contributions	250 000	250 000	250 000
Vente de publications et services d'impression	30 000	30 000	20 000
Recettes accessoires ¹	10 000	10 000	10 000
<i>Recettes totales</i>	<i>3 374 742</i>	<i>3 324 742</i>	<i>3 317 303</i>
C. Total des ressources disponibles	3 777 294	4 237 677	4 135 140
D. Dépenses totales	3 419 840	3 419 840	3 569 120
E. Solde à reporter sur l'exercice suivant	357 454	817 837	566 020

¹ Intérêts, gains/pertes de change/réévaluations, etc.

Annexe II

Etat récapitulatif des dépenses projetées pour 2018-19 par sous-programme (compte extrabudgétaire et contribution de l'OIT)

Sous-programme	Années/mois de travail		Dépenses (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	De personnel	Autres	Total
Exécution du programme	2/00	4/00	788 400	110 000	898 400
Gestion des connaissances	–	10/00	938 160	100 000	1 038 160
Services d'impression	–	–	–	260 000	260 000
Administration, finances et ressources humaines	–	6/00	449 040	110 000	559 040
Gestion	2/00	2/00	713 520	100 000	813 520
Propositions pour 2018-19	4/00	22/00	2 889 120	680 000	3 569 120